

secrétaire général de Valenciennes, Officier du Mérite Agricole.

Conférence par M. Desroynes, professeur d'arboriculture. Chevalier du Mérite Agricole. O. A. A. (championnat) Ajournd'hui mardi, réunion générale de tous les joueurs au siège, chez M. Delgoucq, à 19 heures.

**HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE.** — Ce soir, pas de répétition. Prochaine répétition mardi 11.

**SOCIÉTÉS SPORTIVES**

**FOOTBALL.** — Amicale des Gines Vales: Résultats du 3 janvier: A.C. Croix Juniors bat A.C.V. Juniors 4 à 2 (championnat) Ajournd'hui mardi, réunion générale de tous les joueurs au siège, chez M. Delgoucq, à 19 heures.

**PARTIS POLITIQUES**

**UNION REPUBLICAINE.** — Mardi 4 18 h. 30, réunion au siège du Comité directeur, 1, place V. Hasebroeck.

**PARTI SOCIALISTE.** — Réunion des Fêtes: La réunion qui devait primitivement avoir lieu le mercredi 3 janvier, par suite de l'indisponibilité de plusieurs membres, aura lieu le vendredi 7 janvier à 18 h. 30, au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès.

**SOLIDARITÉ REPUBLICAINE.** — Le Bureau de la Solidarité Républicaine Laïque et Sociale invite ses adhérents à assister aux funérailles de M. J.-B. Naessens, délégué de la Légion d'Honneur, membre fondateur de la section de la Croix-Rouge, de la Solidarité Républicaine, lesquelles auront lieu ce jour, mardi, à 8 h. 45, à l'église de la Croix-Rouge. Réunion à la maison mortuaire, 352, rue de la Croix-Rouge, à 8 h. 45.

**ETAT CIVIL**

**Naiissances.** — Georges Hertault, rue Nationale, 138; Jean-Benoit Boudin, rue de Roubaix, 46; René Dasin, rue de Roubaix, 133; Jean-Marie Vandepitte, rue de Berckem, 27; Lucien Kochevoy, rue de la Bourgeoisie, 223; Naessens, 3; Pélissas Dewilde, 46 ans, épouse Emile Dewilder, rue Général-Souham, 106; Camille Ladooux, 77 ans, rue d'Harv, 3; Pauline Depape, 76 ans, épouse Emile Vandamme, rue de l'Yser, 332; Jean-Baptiste Naessens, 84 ans, rue de la Croix-Rouge, 332.

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Louis GAUDIN remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de son fils

**MADAME GAUDIN**

et Monsieur Emile GAUDIN ou qui, empêchés, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 3310

**HALLUIN**

**Une évergèrne frappe un vieillard**

Le nommé Etienne Desplanque, 46 ans, ivrogne invétéré, natif de Roncq, sans domicile fixe, ouvrier agricole à l'asile, se trouvant hier lundi, toujours en état d'ivresse, aux abords du Bureau des Douanes, rue de Lille, quand vint à passer près de lui un brave et paisible vieillard, Adolphe Vanthomme, 76 ans, ancien ouvrier tisserand, demeurant cour Devos.

Desplanque s'adressa au septuagénaire et mit à l'incriminer le bousculant si brutalement que le vieillard tomba, se blessant à la tête.

La gendarmerie, avisée, vint une fois de plus mettre en état d'arrestation le sieur Desplanque.

Incarcéré au violon municipal, il sera transféré ce mardi matin au Parquet de Lille et sera poursuivi pour outrages, ivresse, coups, blessures et rébellion.

**Deux fraudeurs arrêtés**

Deux préposés de la brigade de Roncq, MM. Jean-Baptiste Saldon et Antoine Ricard, se trouvant de surveillance, dimanche soir, au lieu dit « La Grosse », rue de la Lys, point situé entre la firme Gratzey et Vonhouthem, quand ils aperçurent un groupe de neuf individus chargés d'échelles, qui se dirigeaient vers la palissade que clôture le champs Gratzey.

Une poursuite s'engagea, au cours de laquelle furent appréhendés les nommés Henri Huffer, 29 ans, ouvrier agricole, demeurant à Roncq, et Charles Castelain, chauffeur d'auto, domicilié à Coyde.

Conduits au bureau central, ils déclarèrent qu'ils devaient se rendre à Lille pour prendre part à une tentative de fraude au bois Gratzey, qui devait leur rapporter 300 fr. à chacun.

Les fraudeurs seront transférés à Lille ce matin.

**UNE FÊTE A L.O.S.H.**

Au Café Thierrie, rue Gustave Desmetre, a eu lieu la réunion générale de fin d'année de l'Olympique Sporting Halluinois.

Elle fut présidée par M. Raymond Lepers, président, entouré des membres de la Commission.

M. Lepers, dans une belle allocution, souligna la vitalité de l'O.S.H., énuméra les résultats acquis dans le championnat du Nord et remercia les équipiers premiers de leur allant.

Après la réunion, un repas amical a groupé tous les membres. Ce lunch était offert par le président d'honneur.

Entourant M. Lepers, on notait MM. Achille Descamps, vice-président d'honneur; Hildevert-Wanquet, etc.

Au dessert, M. Raymond Lepers félicita M. Jacques Desmetre de l'excellence du succès de la soirée et fit des vœux pour tous.

La soirée se poursuivait par des chansons et dans une joyeuse animation.

**Jeune Garde.** Ce mardi, au local, rue de la Gare, à 18 h. 30, répétition pour les membres de la Fanfare.

Le banquet annuel de la société aura lieu samedi 8 janvier, à 19 h., au Cercle Saint-Charles, rue Gustave Desmetre.

**Harmonie « La Fraternelle ».** — A la Maison du Peuple, ce mardi, de 18 à 20 h. 30, cours gratuit de solfège et d'instruments.

**Groupe des « Bohémiens ».** — Au lo-

# ALMAVIVACHS

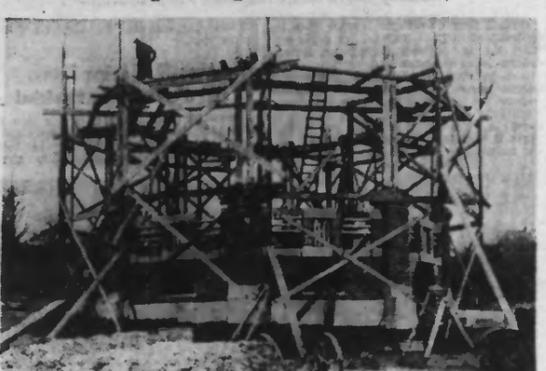
## La distribution

commence aujourd'hui pour tout achat à partir de cinq francs (spécialités réglementées et eaux minérales exceptées).

### PHARMACIE DES PRODUITS CORBEAUX

11 bis, Rue de Lannoy - ROUBAIX

## Un nouveau kiosque en construction dans le parc public de Mouscron



Depuis quelque temps, on a commencé la construction d'un nouveau kiosque au centre du Parc public, à MOUSCRON.

Cette œuvre est sur la photo que nous publions, et qui est l'œuvre d'un jeune architecte, M. Frans Sraen, auteur du plan général du Parc, et dont l'adjudication a été remise à la Société Coopérative « Les Ouvriers du Bâtiment Réunis de Mouscron », cadra très bien avec les habitations de construction récente, bâties le long des avenues qui entourent le jardin public.

Sa construction sera achevée pour le printemps prochain et les Mouscronnois constateront avec plaisir que le Parc public s'enjolive d'année en année. (Ph. Egalité)

# DERNIERE HEURE

## L'express Grenoble-Lyon rencontre un train de marchandises

### Cet accident n'a fait qu'une dizaine de blessés légers

Le message du président Roosevelt au Congrès et dans lequel il a traité de la politique extérieure :

« Notre pays vit en paix et restera en paix, malgré les provocations »

Washington, 3. — Voici le passage du message du président Roosevelt au Congrès et dans lequel il a traité de la politique extérieure :

« Bien que la volonté de ce pays soit tendue vers la paix, il est devenu évident que les actions et la politique de certains nations situées dans d'autres parties du monde ont des conséquences profondes, non seulement sur leurs voisins immédiats, mais aussi sur nous. Je suis heureux de pouvoir vous dire que notre pays vit en paix, et restera en paix malgré les provocations qui, en d'autres temps, à cause de la gravité de leur caractère, auraient bien pu engendrer la guerre ».

**Vivre en paix avec les autres nations...**

« Le peuple américain et son gouvernement ont montré jusqu'ici comment aller leur modération, ainsi que le moyen civilisé de maintenir la paix. Nous avons maintenu l'intégrité de la souveraineté de 130 millions d'Américains, nous nous sommes efforcés de détruire notre influence pacifique ou mettre en péril notre souveraineté elle-même. C'est notre politique traditionnelle que de vivre en paix avec les autres nations ».

...mais pouvoir faire observer les règles fondamentales de la solution pacifique

« A cela s'ajoute que nous avons été parmi les premiers à proposer l'emploi de méthodes pacifiques de discussion et de conciliation dans les différends internationaux. Nous avons recherché la réduction des forces militaires ; mais dans un monde de tension internationale et de désordre, où la stabilité de la civilisation est en péril, chaque nation qui recherche la paix cherche et avec les autres nations, doit être assez forte pour faire observer ses bases fondamentales de la solution pacifique des conflits qui sont, en fin de compte, les seules bases d'une existence ordonnée.

« Déterminés à respecter les droits des autres et à imposer le respect de nos droits, nous devons nous maintenir en état de nous défendre. Il y a une tendance dans le monde à ne respecter ni la lettre, ni l'esprit des traités. Nous n'avons fait dans le passé, pour les obligations que nous avons contractées. Mais nous ne pouvons pas être assurés que les autres en feront autant ».

**Le respect des obligations et l'éloignement des formes représentatives de gouvernement**

« Le manque de respect aux obligations des traités semble avoir suivi cette tendance à imposer le respect de nos droits, nous devons nous maintenir en état de nous défendre. Il y a une tendance dans le monde à ne respecter ni la lettre, ni l'esprit des traités. Nous n'avons fait dans le passé, pour les obligations que nous avons contractées. Mais nous ne pouvons pas être assurés que les autres en feront autant ».

**La démocratie formule gouvernementale de l'avenir**

« J'ai employé les mots tendances superficielle car je crois encore que l'homme civilisé insiste et insistera dans l'avenir pour que l'humanité soit gouvernée par la démocratie. Je suis sûr que la démocratie sera établie ou rétablie dans les nations qui l'ignorent aujourd'hui. La démocratie est le seul espoir de l'humanité ».

**LE C. S. A. R.**

## Jeannot et Proust ne sont pas d'accord

### Lequel ment ?

Paris, 3. — M. Pottier, Juge d'instruction adjoint à M. Betteille pour enquêter sur l'affaire des « Cauguillards » procède cet après-midi à une confrontation. Il a mis en présence le garagiste Jeannot Jeannot et Pierre Proust, vice-président du comité technique du marché du bétail à la bourse de commerce qui, lors de leur premier interrogatoire, avaient fait des déclarations opposées.

Proust avait affirmé, en effet, qu'il n'avait eu, avec le garagiste, que des relations de client. Il avait reconnu, néanmoins, lui avoir consenti un prêt de 5.000 francs destiné à le mettre à l'abri d'une faillite éventuelle.

Par contre, Gaston Jeannot avait affirmé que Proust avait obtenu son adhésion à une association secrète et lui avait loué son garage afin de créer l'important dépôt d'armes que les enquêteurs devaient découvrir le 16 décembre.

**Le garagiste est bavard**

La confrontation n'a pas donné de résultat positif.

Les deux hommes, en effet, sont restés sur leurs positions. Cependant, M. Jeannot a fourni des détails précis sur les conditions dans lesquelles M. Proust avait coopéré à l'installation du dépôt d'armes dans le garage du boulevard de Piepus : « Nous appartenions tous deux à cette association secrète anticommuniste à laquelle j'avais prêté serment. Il me donnait 150 francs par mois pour les frais et je lui avais confié une clef du garage, la première étant sur moi et une troisième entre les mains de M. Jacques Corrége, secrétaire de M. Eugène Deloncois. M. Proust d'ailleurs qui amena les ouvriers et secrète et Vasselien pour exécuter dans le sous-sol les travaux nécessaires afin d'avoir une cave dissimulée et une porte secrète ».

**Proust maintient ses dires**

Quant à Pierre Proust, il a maintenu formellement ses déclarations, ajoutant qu'il ne s'était jamais occupé de la question du garage et qu'il avait prêté son argent à Jeannot, c'était sur sa demande et pour lui éviter une immminente mise en faillite.

**LES TRAVAILLISTES VONT ETUDIER LA QUESTION DE LA PRESSION ECONOMIQUE SUR LE JAPON**

Londres, 3. — La question d'une pression économique sur le Japon sera discutée vendredi prochain par les dirigeants travaillistes, au cours de la réunion des trois exécutifs, celui du parti, celui du groupe parlementaire et celui des Trade-Unions.

cal. 21, rue Henri Ghesquière, ce mardi soir, répétition pour les musiciens.

**Félicitations.** — Au café « Au Paradis », 137, rue Gustave-Desmetre, concours de fêchettes, le 22 janvier, pour un lapin. Au pas de 1 m. 80. Inscriptions à partir de 19 h. 30.

**RONCQ**

**Cours d'adultes.** — Les cours d'adultes aux écoles communales reprendront mercredi 5 janvier aux heures habituelles.

**Groupes de fillettes « Force et Santé ».** — Les répétitions reprendront jeudi 6 janvier, au local municipal, à 9 h. 45 du matin. La salle est chauffée.

**Jeunesse Roncoquoise.** — Ce mardi 4, au local municipal, répétition pour les pupilles à 18 h. 30, pour les adultes à 19 h. 30.

Pour les membres de la clique, à l'école communale des garçons du Blanc-Four, répétition à 18 h. 45.

la chaussée pavée. Au même instant, arrivait une automobile roulant dans la même direction. Le cycliste fut paré, il accrocha et alla s'écraser au milieu de la chaussée où il resta étendu sans connaissance. Le chauffeur et plusieurs témoins transportèrent le cycliste au café Castelain, où on lui prodigua les premiers soins. Puis devant l'état assez grave du blessé, qui se plaignait de douleurs intenses, on le transporta à l'hôpital civil de Mouscron, où le docteur examina le blessé, sans toutefois pouvoir se prononcer sur la gravité des blessures.

Pendant ce temps, le conducteur de l'automobile, immatriculée française, repartit sans avoir donné de renseignements complémentaires. La gendarmerie locale, avertie, se rendit sur les lieux et ouvrit une enquête.

**Echange de coups.** — Samedi 1er janvier, le nommé Vankeerbergh Cyrille, ouvrier de ferme, âgé de 53 ans, domicilié chaussée du Long-Bout, rencontra Vankeerbergh J., âgé de 31 ans. Une querelle éclata entre eux et ce dernier lança deux coups de poing à l'autre qui fut blessé à l'œil, et au nez. Plainte ayant été déposée, les deux hommes furent gratifiés d'un procès-verbal pour coups réciproques.

**PIPAIX**

**UN CAMION TAMPONNE PAR UN TRAIN**

Dimanche vers 17 h. 30, un lourd camion d'une firme de Bruxelles, revenant de Tournai, est allé se jeter contre la barrière fermée du passage à niveau « Baraque Pesta », qui défonça et s'immobilisa entre la seconde barrière, obstruant ainsi les deux voies ferrées.

Comme un train de marchandises était tout proche, le garde-barrière, M. Henri Delvaux, avertit les deux occupants de l'auto-camion qui descendirent prestement de leur véhicule.

Quelques secondes plus tard, le train survint et tamponna en plein flanc le lourd camion, le poussant sur une distance d'une quinzaine de mètres. Fort heureusement, il n'y a que des dégâts matériels, d'ailleurs très importants, à déplorer mais il s'en faut de peu que l'auto ait été projetée à une certaine distance.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

## A PROPOS DE L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE

Tout le monde sait qu'une grave épidémie de fièvre aphteuse vient de sévir en France dans un grand nombre de départements.

Pour enrayer la maladie, les Services Vétérinaires préconisent un traitement à base de levure de bière qui, assure-t-on, fait merveille.

L'action de cette médication s'explique d'abord par le fait que la levure de bière est purgative et laxative ; à ce titre, elle assure une liberté intestinale qui est indispensable à la guérison de la fièvre aphteuse.

Depuis longtemps, l'action de la levure de bière sur l'homme est connue en thérapeutique ; elle entre en effet dans divers traitements curatifs de certains affections et donne toujours d'excellents résultats.

Or, la levure de bière est un élément constitutif de la bière, dont elle assure la richesse en principes vivants, en précautions vitamines.

Par son action stimulante, apéritive digestive, tonique et fortifiante, elle agit à ses propriétés diurétiques et dépuratives, la bière est en effet un régulateur des fonctions organiques.

Les 400 calories que fournit un litre de bière ont une valeur énergétique incomparable qui fait de la bière une boisson idéale en hiver, puisqu'elle favorise la résistance au froid.

En définitive, la bière se recommande d'elle-même aux enfants, aux adolescents, aux adultes, aux vieillards, aux convalescents, aux personnes fatiguées, à ses propriétés diurétiques et dépuratives, qui sont une véritable source de vie et de santé.

Jean BRANT.

**MOUSCRON**

**DU JEUDI 6 JANVIER AU LUNDI 10 JANVIER**

TOUS LES JOURS

Matinées à 3 heures (sauf vendredi)

Soirées à 8 heures.

**SUR SCÈNE :**

**SUPER CINEMA**

**REX**

GRAND PLACE, MOUSCRON

**TOURBILLON DE PLAISIRS**

La Super-Revue de J. VALMY

75 ARTISTES

100 DÉCORS

Prix des places de 2 à 10 francs

LOCATION OUVERTE. — 761. 827

**MOUSCRON**

**DU JEUDI 6 JANVIER AU LUNDI 10 JANVIER**

TOUS LES JOURS

Matinées à 3 heures (sauf vendredi)

Soirées à 8 heures.

**SUR SCÈNE :**

**SUPER CINEMA**

**REX**

GRAND PLACE, MOUSCRON

**TOURBILLON DE PLAISIRS**

La Super-Revue de J. VALMY

75 ARTISTES

100 DÉCORS

Prix des places de 2 à 10 francs

LOCATION OUVERTE. — 761. 827

**TOURNAI**

**Commencement d'incendie.** — Vers 16 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré au cours de la représentation, au cinéma Palace, rue de l'Hôpital-Notre-Dame. Il fut éteint par le personnel de l'établissement. L'opérateur, M. Georges Mahieu, demeurant rue Saint-Martin, a été brûlé aux mains.

**Collision.** — Vers 19 h. 15, une collision s'est produite chaussée de Lille, entre une auto conduite par M. Léard Jules, fondé de pouvoir, demeurant à Lille, et un vélo monté par Brunelle Fernand, marchand de lait à Orcu.

Le cycliste a été légèrement blessé et son vélo a été mis hors d'usage. L'auto a subi des dégâts peu importants.

**Arrestation.** — La police a procédé à l'arrestation du nommé Legrand Maurice, garagiste, place de Nédonché, 5, qui a été conduit à la prison pour y purger une peine d'un mois et 15 jours.

**Accident de travail.** — Hier matin, vers 11 h., la nommée Joséphine Heppel, âgée de 16 ans, domiciliée rue St-Eloi et travaillant à la filature Philippart, rue des Moulins, était occupée à son métier à filer lorsque par suite d'un faux mouvement elle eut la main gauche prise dans les engrenages de la machine. Ses compagnons de travail se précipitèrent à son secours, arrêterent le métier et dégagèrent la malheureuse jeune fille qui poussa des cris de douleur.

Elle fut transportée d'urgence à l'hôpital civil où M. Coppex, chirurgien en chef, dut lui amputer quatre doigts de la main blessée, dont il ne reste plus que le pouce. L'état de la jeune fille, qui est restée en traitement à l'hôpital, est assez satisfaisant que possible. La victime fait partie d'une famille de 9 enfants.

**Au Marché.** — Pommes de terre, 35 à 45 fr. les 100 kg.; beurre, 27 à 28 fr. le kg.; œufs, 22 à 23 fr. les 25; poulet, 6 à 6.50 le kg.; poulets, 8 à 9 fr. le kg.; lapins, 6 à 7 fr. le kg.; pigeons, 8 à 9 fr. la couple.

**Mouvement de la population pendant l'année 1937.** — Au 31 décembre 1937, la population (de droit) de la ville de Tournai était de 35.843 habitants, dont 16.794 de sexe masculin et 19.049 de sexe féminin.

**Statistique de l'Etat Civil.** — Au cours de l'année 1937, le nombre des naissances s'est élevé à 473 dont 373 de personnes domiciliées à Tournai et 100 de personnes étrangères à la ville, sexe masculin, 262 et 111 de sexe féminin.

241 mariages ont été célébrés en 1937. Ce chiffre accuse une continuation de cinq mariages sur celui de 1936.

Décès. — Le nombre des décès s'est élevé à 670 dont 356 de sexe masculin et 314 de sexe féminin. Comparé à celui de 1936, ce chiffre donne une augmentation de 31 décès.

**LA VIE CORPORATIVE**

**AUX OUVRIERS AGRICOLES ET BUCHERONS EN CHÔNAGE**

On nous communique :

« Le Ministère du Travail est en possession d'un grand nombre de demandes d'ouvriers bucherons. Ces travaux doivent être effectués dans divers départements. Il nécessiteront environ 7.000 ouvriers. En accord avec la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Agriculture et des Forêts, le Ministère veut faire embaucher la main-d'œuvre française ou immigrée se trouvant en France avant d'introduire de nouveaux contingents d'immigrés.

« Les ouvriers bucherons en chômage ou les ouvriers agricoles connaissant le travail forestier, doivent adresser leur demande à la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Agriculture et des Forêts, 186, rue du Faubourg St-Martin à Paris (10<sup>e</sup>). »

« Des facilités de déplacement seront accordées aux postulants. »

**L'APPLICATION DU STATUT PROFESSIONNEL DES VOYAGEURS, REPRESENTANTS ET PLACIERS**

On nous communique :

« Le Syndicat Professionnel Indépendant des Représentants, Voyageurs et Placiers de Roubaix-Tourcoing affilié à la Fédération Nationale des Syndicats, dont le siège est à Paris, rue Bertin Laroche, informe les voyageurs et représentants qu'ils ont, en conformité des dispositions de la loi du 18 juillet 1937, l'obligation de passer par écrit les engagements verbaux existant avant le 18 juillet ou d'harmoniser ceux qui écrits, ne correspondent pas aux dispositions nouvelles.

« C'est une obligation absolue, à laquelle l'employeur ne peut pas, sans s'exposer à se voir réclamer des dommages-intérêts, se pas conformer. »

« Tous renseignements sont à la disposition des voyageurs et représentants ».

**NOVOL.** — Prix sans concurrence

93, rue du Collège, ROUBAIX

**BOUSBECQUE**

**Nourrissons.** — Il y aura consultation des nourrissons, ce mardi 4 janvier, à la Mairie, à 15 h., pour les lettres A à D inclus, demain mercredi pour les lettres suivantes.

**Etat civil.** — Naissance. — Paul Couille, 17, rue du Maréchal Foch.

Publication. — Julien Allard et Maria Delahaye.

Décès. — Louis Delmotte, 81 ans, à la Bassé Ville, 19.

**MOUVAUX**

**FUNÉRAILLES**

On annonce la mort de M. Louis CAIGNAERT, décédé à Mouvaux le 2 janvier 1938, dans sa 80<sup>e</sup> année, administré des Sacraments. Ses funérailles auront lieu Mercredi 5 janvier, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Mouvaux.

De la part de : M. et Mme CAIGNAERT-VIVEQUIN et leurs enfants ; M. et Mme CAIGNAERT-DENVERS ; Les familles CAIGNAERT et VANDENBROUCKE.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Constantin, à Mouvaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**HERSEAUX**

**Un cycliste blessé par une auto**

Dimanche, dans la soirée, une collision s'est produite, Grande-Rue, entre un cycliste et une automobile.

Il était 23 h. 20 environ, et un jeune cycliste, M. Dupont, âgé de 17 ans, demeurant à Evreghies, 19, rue de Saint-Léger, revenant de la direction de Mouscron en roulant sur le trottoir cyclable. Arrivé à hauteur du café Castelain, Grande-Rue, le cycliste voulut prendre

**COURTRAI**

**Un vieil ouvrier agricole fait une chute mortelle**

Dimanche matin, vers 6 h., M. Georges Van den Hende, cultivateur, demeurant Drève ten Akker, en ville, se rendit dans son étable pour traire ses vaches. Sur le sol il découvrit un homme étendu et ne donnant plus signe de vie. Un docteur appelé constata que le malheureux était décédé d'une fracture du crâne.

De l'enquête ouverte il résulte que le vieil ouvrier sera monté dans le grenier au-dessus de l'étable pour y passer la nuit et sera tombé entre les solives.

Il s'agit du nommé Cyrille Dejaeghere, âgé de 65 ans, de Wynke-Saint-Eloi. Le corps a été transporté à la Morgue de l'hôpital.

**COLOMBOPHILIE**

A ROUBAIX. — La Mutuelle. — Les membres de l'Association colombophile Aile droite, sont priés d'assister aux funérailles de M. Victor Wateau mercredi 5 courant, à 2 h. 45.

**Les pigeons égarés**

Le pigeon N° 38.189, année 1938, baguette Jules Dupont, LILLE peut être réclamé à M. HAUGDENON Constant, 16, rue d'Artois, à AVIGNON.

# PRESSER-VOUS !! PRESSE-VOUS !!

suite à l'incendie des Usines Leruste ENCORE QUELQUES JOURS DE

## VENTE NET MOTIÉ PRIX

CHAMBRES ronce de noyer verni, complètes.....	2.500 Fr.	ACCEPTÉ 1.850 Fr.
CHAMBRES assej pomme, complètes.....	2.750 Fr.	— 1.950 Fr.
Superbes CHAMBRES gallees, noyer d'Auvergne, complètes.....	3.000 Fr.	— 2.150 Fr.
soies de CHAMBRES noyer à gaine, grand luxe, complètes.....	3.500 Fr.	— 2.300 Fr.
CHAMBRE A COUCHER noyer, grand luxe, complètes.....	3.200 Fr.	— 2.500 Fr.
CHAMBRE A COUCHER assej, grande dimension, complètes.....	2.200 Fr.	— 1.600 Fr.
CHAMBRE A COUCHER chêne verni, grande dimension, complètes.....	1.675 Fr.	— 1.150 Fr.
CHAMBRE A COUCHER chêne à gaine, grande dimension, complètes.....	1.500 Fr.	— 1.050 Fr.
Superbes CHAMBRES chêne de Hongrie, complètes.....	3.700 Fr.	— 2.650 Fr.
Quantité de SALLES A MANGER 3 pièces, liquidées.....	1.000 Fr.	— 750 Fr.
Quantité de SALLES A MANGER chêne, 3 pièces.....	1.850 Fr.	— 1.150 Fr.
SALLE A MANGER chêne, moderne.....	2.300 Fr.	— 1.650 Fr.
superbe SALLE ronce de noyer verni au tampon.....	1.550 Fr.	— 1.050 Fr.
SALON Velours moquette bleu, 3 pièces.....	950 Fr.	— 650 Fr.
AUTRE MODÈLE au choix, de toute beauté.....	1.700 Fr.	— 1.150 Fr.
DIVAN cuir bouillonné, transformable, 3 personnes.....	625 Fr.	— 425 Fr.
DIVAN Velours en 140.....	425 Fr.	— 275 Fr.
SALON Cuir, composé 3 fauteuils, 1 Divan transformable et 1 Gueridon.....	1.850 Fr.	— 1.300 Fr.

CHAMBRE chêne, complète..... 1.150 fr.

CHAMBRE à coucher ronce de noyer verni tampon..... 1.550 fr.

Goal n'est qu'un aperçu d'une immense choix. — Toutes ces ventes seront réalisées à l'amiable et sans frais. — Il ne sera pas vendu aux revendeurs. — Livraison et installation gratuites pour toutes directions, par chemin de fer. — Dans votre intérêt, consultez-nous avant d'acheter, VOUS RECONNAITREZ QUE LA MODICITÉ DES PRIX NE PEUT PAS ETRE DISCUTE.

ATTENTION ! N'oubliez pas que tous ces meubles vous sont offerts par la plus ancienne maison de la région et avec une garantie illimitée

61, rue Saint-Jacques prolongée - TOURCOING (Tél. 16.49) NE PAS CONFONDRE

STOCK LIMITE